

CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 2 septembre 2020

L'an deux mil vingt, le 2 septembre à 20h00, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Joël JOUAUX, le maire.

Etaient présents : COUPEY Florence, CRIQUET Anne, DALMONT Romain, DESQUESNES Marie-Josée, DUFOUR André, CAILLOT Annick, HUSSENET Fabrice, COSNEFROY Nadège, COTTEBRUNE David, LECONTE Lucie, MARTIN Régis, PIGNAL Elisabeth, RABASSE Daniel

Secrétaire de séance : COSNEFROY Nadège

Excusé : LEGIGAN Éric

2020-07-01 : PROPOSITION DES PERSONNES A SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

A l'issue des élections municipales, conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Le conseil municipal propose la liste ci-dessous :

- | | |
|---------------------------|--------------------------|
| - M. Lucien LEMENANT | M. LEGOUPILLOT Ludovic |
| - M. Jean-Edmond LEMAGNEN | M. ASSELOT Marc |
| - Mme SCHIEFFER Jocelyne | Mme. GARNIER Chantal |
| - M. Philippe BERTOT | M. PAILLON Pascal |
| - M HAMEL Gaëtan | M. EVEN Jean-François |
| - M. BECACHEL Bruno | M. LEFAIX Daniel |
| - M. LEPRINCE Richard | M. GOUVAZET Simon |
| - M LACOTTE Alain | M. HAMEL Michel |
| - M. DESQUESNES Hubert | M. RETHORE Jean-François |
| - M. HAMEL Charles | M. NOEL Alain |
| - M. DELAPORTE Jérôme | M. PASQUETTE Serge |
| - Mme LECHAFTOIS Odile | Mme POIMBOEUF Laura |

2020-07-02 : PARTICIPATION DES COMMUNES SUITE A LA CREATION D'UN POSTE D'ATSEM A SIDEVILLE

Monsieur le maire informe l'assemblée que suite à l'augmentation des inscriptions à l'école et au redécoupage des classes pour la rentrée 2020-2021, le poste d'ATSEM à mi-temps n'est plus suffisant. La directrice a sollicité la commune de Sideville pour obtenir un temps plein.

Lors de la séance du 16 juillet 2020, le conseil municipal, par la délibération 38/2020 a validé cette demande en créant un poste d'ATSEM à temps non-complet de 23h30/35h

Par ailleurs, la commune de Sideville demande à Teurthéville de participer au coût de ce poste d'ATSEM, à hauteur de 50%.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide la participation au coût de ce poste d'ATSEM, à hauteur de 50%.

2020-07-03 : RESTAURATION SCOLAIRE : RENOUELEMENT DU POSTE A TEMPS NON COMPLET POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la nécessité de renouveler la délibération 2020-07-07, créant un poste à temps non complet pour accroissement temporaire d'activité. En effet, avec le nombre d'enfants en augmentation à la cantine et le temps supplémentaire demandé aux agents pour le nettoyage des mains suite à la crise sanitaire du COVID 19, il est nécessaire d'accorder un temps de travail supplémentaire.

A la rentrée septembre 2019-2020, 1h20 par jour scolarisé avait été accordée. Pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021, monsieur le maire propose 1h30 par jour scolarisé, pour satisfaire les obligations sanitaires due au COVID 19, ce qui représente un temps annualisé de 5h23/35h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette création de poste à temps non complet (5h23/35h), pour accroissement temporaire d'activité à compter du 1^{er} septembre 2020 jusqu'au 6 juillet 2021

2020-07-04 : ECOLE : CREATION D'UN POSTE A TEMPS NON COMPLET POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Monsieur le maire communique à l'assemblée, les obligations sanitaires à mettre en place aux écoles suite à la crise liée au COVID 19 et propose de créer un poste à temps non complet d'1h00 par jour scolarisé, ce qui représente un temps annualisé de 0h54/35h.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette création de poste à temps non complet (0h54/35h), pour accroissement temporaire d'activité

2020-07-05 : TRAVAUX BATIMENTS – CAFE DU CENTRE

Fabrice HUSSENET, maire adjoint présente les devis pour les travaux de peinture au Café du Centre :

- Entreprise VIGER peinture pour un montant de 1 491.32 € HT
- Entreprise LEMERRE SAS pour un montant de 1 560 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide le devis de l'entreprise VIGER peinture pour un montant de 1 491.32 € HT.

2020-07-06 : COMMISSION D'AIDE SOCIALE – DEMANDE D'AIDE

Anne CRIQUET, maire-adjointe présente une demande d'aide sociale de la DGA « Cohésion Sociale et Territoires » - Territoire de Solidarité de Cherbourg-Hague pour une facture d'ordures ménagères, impayée, d'un montant de 104 €.

La commission d'aide sociale s'est réunie et a donné un avis favorable à cette demande d'aide sociale de 104 € demandée par la DGA de Cherbourg-Hague.

Cependant, il est nécessaire de finaliser la composition de la commission sociale dont le rôle est :

- d'étudier les dossiers de demandes d'aide et attribution des aides
- de gérer l'organisation du repas des aînés de la commune
- de valider les bénéficiaires à la banque alimentaire

Par ailleurs le conseil municipal autorise la commission d'aide sociale à valider le paiement de factures (sur le budget communal) et à prendre toute décision, pour un montant maximum de 300 €.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

→ Organisation **foire Saint-Michel** du 26 septembre 2020

Monsieur le maire informe l'assemblée que la commune attend l'autorisation de la sous-préfecture pour l'organisation de la foire Saint-Michel

→ Le **repas des aînés**

Monsieur le maire demande l'avis du conseil pour l'organisation du repas des aînés. Suite à la crise sanitaire du Covid 19, il est décidé de le reporter au 5 décembre 2020

→ **La fabrication de la boîte à livres** est confiée à Daniel RABASSE

→ **Le règlement intérieur du conseil municipal** va être rédigé par le groupe de travail composé du maire, des adjoints, d'Annick CAILLOT, d'Elisabeth PIGNAL, de Romain DALMONT et Nadège COSNEFROY.

→ **Une permanences délocalisées en circonscription** de Mme Sonia KRIMI est programmée le 9 octobre de 14h à 17h30 à la mairie de Teurthéville-Hague

L'objectif de ces permanences délocalisées est de s'approcher des habitants de la 4e circonscription de la Manche sans qu'ils aient besoin de se déplacer à la permanence de Cherbourg-en-Cotentin.

→ **Elections Communauté d'Agglomération Le Cotentin**